

Entretien avec Éliane Viennot, auteure de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*

Début 2014, paraissait *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (Viennot, 2014). Ce brillant petit livre n'en finit pas de faire parler de lui. Nous sommes allée interviewer son auteure.

Je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien qui s'ajoute à tous ceux que vous avez accordés depuis la sortie de votre livre Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Pour commencer, pouvez-vous vous présenter et présenter votre parcours personnel et scientifique jusqu'à la publication de cet ouvrage ?

É. V — Je ne suis pas linguiste. Je me définis comme une historienne des relations de pouvoir entre les sexes (en Occident !). C'est un sujet que j'explore depuis ma thèse, qui portait sur Marguerite de Valois et la construction du mythe de la reine Margot. J'ai trouvé tant de preuves de la participation des femmes à la vie politique durant la Renaissance, et de débats sur cette question (à l'époque, mais aussi durant les siècles suivants) que cela m'a incitée à vouloir faire connaître ces réalités ; et à vouloir comprendre pourquoi elles sont si peu connues. J'ai également été conduite à pousser cette exploration en amont de la Renaissance par la mobilisation sur la parité, au début des années 1990. En effet, à cette époque, on s'est demandé pourquoi la France était si particulière, avec ses scores lamentables en matière d'élues, la date très tardive du vote féminin — et aussi la loi salique. J'ai donc entamé, munie de cette question, une longue traversée de l'histoire de France. J'ai déjà publié deux tomes de cette étude, qui a pour titre général *La France, les femmes et le pouvoir*. Le premier porte sur les ^v^e et ^{xvi}^e siècles (« L'invention de la loi salique », 2006) ; le second sur les ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles (« Les résistances de la société », 2008). Le troisième est quasi prêt ; il devrait couvrir la période 1789-1860 et s'appeler « De l'«abolition des privilèges» au triomphe de l'ordre masculin ». Si l'éditeur veut bien... C'est au cours de ce cheminement que j'ai rencontré les débuts de la « Querelle des femmes », et que je l'ai vue gagner le terrain de la langue, au début du ^{xvii}^e siècle.

La sortie de votre livre a été accompagnée de nombreuses lectures, vous avez été sollicitée pour des interviews, des conférences, vous êtes passée sur France Inter. Nous avons aussi appris que vous êtes nommée pour le Prix Médicis Essai. Cette intense activité qui a suivi la publication de cet ouvrage conduit à s'interroger en premier lieu sur son articulation à la réflexion actuelle. Qu'apporte-t-il dans ce sens et pourquoi, à votre avis ?

É. V — Je dois avouer que c'est mon éditrice, Oristelle Bonis, qui m'a demandé de l'écrire. Elle avait été sensibilisée, il y a quelques années, par la campagne en faveur de l'accord de proximité (« Les hommes et les femmes sont belles »), au point d'adopter cette règle pour les livres qu'elle publiait. Elle me savait engagée depuis de longues années sur un autre terrain : celui des termes féminins (par exemple via la rubrique « La guerre des mots » de la SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime¹). Je pense qu'on est arrivé aujourd'hui à un point d'exacerbation remarquable de « l'exception française ». Tous les autres pays francophones ont enregistré dans leur vocabulaire les mutations sociales du xx^e siècle, à savoir l'arrivée des femmes dans les professions et les fonctions auparavant hermétiquement closes pour elles. Mais les élites françaises, qui ont longtemps fait le gros dos pour accepter ces mutations, s'arc-boutent aujourd'hui de manière pathétique sur les termes désignant les femmes arrivées là (professorat d'université, magistrature, députation...). Femmes qui elles-mêmes ont longtemps accepté la bizarrerie qui consiste à leur donner des titres masculins, mais qui rechignent de plus en plus.

Mon point de vue introduit une dissonance dans la polémique induite depuis une trentaine d'années par cette résistance. Je défends en effet l'idée que la langue française n'a rien de particulièrement sexiste en elle-même ; qu'elle a moins besoin d'être féminisée que démasculinisée, parce qu'elle a été victime d'interventions nombreuses allant dans ce sens. Cela prend complètement à rebrousse-poil le propos des masculinistes, qui accusent les féministes de vouloir introduire des changements dans la langue, alors que ce sont eux — ou plus exactement leurs ancêtres — qui ont voulu faire cela, et qui l'ont fait, en dépit du fonctionnement structurel de la langue. Du coup, cela inverse les rôles : nous, les féministes, sommes les défenseuses de la langue française, et les académiciens sont ses martyrs !

Pour rester dans l'actualité, je voudrais que nous nous arrêtions un peu sur les derniers débats que l'expression « Madame le Président » a suscité au

¹ www.siefar.org

*sein de l'Assemblée nationale*². Comme si vous l'aviez pressenti, dans votre livre, on peut trouver une sorte de réponse anticipée à ce débat, notamment lorsque vous évoquez les progrès effectués dans ce sens à travers la contestation de formes comme « président » ou « directeur » utilisés dans le cas d'une femme ou bien l'utilisation de plus en plus répandue de féminins comme « auteure ». Or, si l'on s'en tient à la réaction de l'Académie française à ce débat, on constate qu'« elle rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes³ ». Quels sont vos commentaires à ce propos ? Comment analyseriez-vous ces nouveaux épisodes de la dimension linguistique de la Querelle des femmes qui semble loin d'être terminée ?

É. V — J'ai tenu à réagir à la « mise au point » de l'Académie, par une Tribune dans Libération (23 octobre). Cette institution ne parvient pas à faire son aggiornamento : à reconnaître qu'elle s'est fourrée dans une impasse, ce qui l'empêche de jouer son rôle et lui fait soutenir sottise sur sottise. Il faut dire qu'elle devrait non seulement renoncer à prononcer des bulles inspirées par la défense de l'ordre masculin, mais s'ouvrir réellement à des femmes — et à des linguistes... Cesser de n'être qu'une association de vieilles célébrités.

D'un point de vue scientifique, j'estime que la Querelle des femmes s'est arrêtée dans les années 1930 : à partir de cette époque, les hommes parlant depuis une position d'autorité ont (plus ou moins) cessé d'expliquer sérieusement que les femmes étaient inférieures aux hommes, ce qu'ils n'avaient pas cessé de faire durant les sept ou huit siècles précédents. Mais il est clair que les opposants à l'égalité sont toujours là. L'ordre masculin n'est plus que rarement défendu clairement — à part dans l'Église catholique. Les raidissements actuels (sur la langue, sur les mœurs) prouvent que nous sommes entré-es dans une nouvelle phase dans les relations entre les sexes — du moins en France. L'égalité a progressé partout depuis un siècle, sauf dans les sphères les plus hautes, qui commencent juste à être entamées. Que l'on songe aux pourcentages d'élues il y a encore dix ans ; à la haute fonction publique, qui est encore moins féminisée que l'assemblée nationale ; aux conseils d'administration des grandes entreprises, qui les acceptent à dose homéopathique ; à l'Académie elle-

² Expliquer de quoi il s'agit.

³ <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>

même, protégée des femmes jusqu'en 1981 ! Ces messieurs se rendent compte, maintenant, qu'il y a le feu au lac. C'est vraisemblablement le même sentiment obsidional qui a provoqué l'ouverture des hostilités sur le terrain de la langue dans les années 1630-1640. Les femmes ne cessaient alors de faire la preuve de l'égalité des sexes dans les domaines où les hommes s'estimaient détenteurs de monopoles : les lettres, le savoir, la politique.

Ma troisième question est liée aux deux premières et à l'écho de votre livre auprès du public : qui sont vos lecteurs-lectrices, auditeurs-auditrices et comment réagissent-ils/elles ?

É. V — Je ne connais évidemment que les lecteurs et lectrices que je rencontre ou qui me font part de leurs réactions. Ce sont souvent des féministes agacé-es de longue date par l'obstination des élites françaises à conserver des usages langagiers obsolètes. Ces personnes me disent souvent que je leur fournis des arguments qu'elles ne possédaient pas jusqu'alors, et qui facilitent leur propre combat. Ce sont aussi des intellectuel-les que les tollés des partisan-es du masculin laissaient perplexes, et qui ne comprenaient pas les enjeux de ces polémiques. Mais je suis également été très heureuse de constater que mon livre rencontre l'intérêt des linguistes.

Votre ouvrage m'a interpellée en tant que femme, en tant que chercheuse et en tant qu'enseignante. En tant que chercheuse au sein d'une équipe pour laquelle toute recherche s'insère dans l'environnement qui lui donne du sens, je voudrais avoir votre avis à propos de l'articulation entre les questions que vous analysez dans votre ouvrage et des questionnements relatifs à la place des hommes et des femmes dans la société. Par ailleurs, de quelle façon, l'étude de la langue française et de son histoire peut-elle alimenter et enrichir la question féministe ?

É. V — Ces questions sont intimement reliées avec l'état des relations entre les femmes et les hommes. C'est l'un des points les plus intéressants de la polémique actuelle. Elle n'a aucun fondement linguistique ou scientifique : elle n'est qu'idéologique, que politique. Mais il n'est pas sûr que les partisan-es de « Mme le » le sachent. Elles et ils croient le plus souvent défendre « la pureté de la langue française », contre d'affreuses féministes qui voudraient la défigurer. Alors que ce sont les féministes qui défendent, si ce n'est la pureté de cette langue, du moins la logique de son système. Cela ne manque pas de sel. Dans les deux camps, cependant, l'ignorance de l'histoire des relations entre les sexes est telle que personne ne sait quel rôle chacun joue. Puis-je ajouter que vous êtes chercheuse, en

vertu de l'histoire de cette langue et de son fonctionnement propre, qui veut qu'on entende les finales masculines et féminines, et non chercheure — néologisme québécois très récemment introduit en France ? Dans les années 1970 encore, les chercheuses françaises ne se disaient jamais chercheures.

Dans une note de lecture sur votre ouvrage publiée dans la revue Lidil, Marielle Rispaïl remarque judicieusement qu'il permet de rompre avec quelques « idées reçues » sur « ces "règles" que nous respectons et enseignons. [Il permet de comprendre qu'elles] n'ont pas existé de toute éternité et [...] ont même fait l'objet de débats⁴ ». Cette question, je vous la pose en tant que didacticienne : quel a été le rôle de l'école en ce sens et de quelle façon peut-on le réorienter à la lumière des conclusions auxquelles vous aboutissez dans votre livre ?

É. V — L'école obligatoire, à laquelle ont été soumis les enfants des deux sexes à partir du milieu du xx^e siècle, a joué un rôle essentiel pour l'éradication des anciens usages du français — comme pour celle des parlers régionaux. Ce n'est évidemment pas le processus de scolarisation qui est en cause, mais le contenu des enseignements dispensés par ce biais. L'école pourrait aujourd'hui former à l'égalité des sexes, comme elle a jusqu'à présent fait le travail inverse, non seulement en apprenant aux enfants que « le masculin l'emporte sur le féminin », mais en leur dispensant des histoires (des événements, de la littérature, de la philosophie, de l'art...) entièrement peuplées d'hommes. Des instituteurs et institutrices me demandent parfois ce qu'il convient de faire — surtout à propos de la règle des accords. Apprendre aux enfants « l'accord de proximité » (qui fut en usage jusqu'au xvii^e siècle, et qui perdura jusqu'au xx^e siècle malgré les injonctions des grammairiens masculinistes) les expose à être critiqué-es pour ne pas maîtriser les « bonnes règles ». De fait, il faudrait qu'un mouvement s'organise parmi les enseignant-es (de tous niveaux) pour signifier officiellement qu'elles et ils cessent d'enseigner cette règle qui fait des ravages dans les cerveaux des deux sexes.

Pour terminer, je voudrais vous laisser à nouveau la parole : auriez-vous d'autres points à souligner ? Avez-vous pensé à la suite ? Quels sont vos projets de recherche ?

É. V — J'espère que les locuteurs et les locutrices se saisiront des informations que je mets à leur portée, pour pouvoir mieux se défendre

⁴ Rispaïl (2014), « Éliane Viennot, Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française », *Lidil*, n° 49, p. 201-202.

par eux-mêmes. J'espère que les personnes qui jusqu'ici avaient cru honnêtement défendre la langue française en refusant l'introduction des titres féminins vont comprendre qu'elles étaient dans l'erreur. J'espère, autrement dit, que le groupe des partisan(e)s du masculin va se réduire comme peau de chagrin. J'espère, enfin, qu'il y aura davantage de recherches sur l'histoire des réformes imposées à la langue, et sur le rapport entre cette histoire et la construction de l'ordre masculin dans les temps modernes. Quant à moi, ce n'est qu'un des multiples volets de l'histoire que je traque. Or ma recherche n'est pas terminée : je compte bien la mener jusqu'à l'année 2000 !